la fédération des sociétés de gymnastique belges, Deutch, président de la fédération néerlandaise, plusieurs membres de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

MM. Paz, membre d'honneur; E. Bellois, trésorier-archiviste; Jean Pascot, secrétaire; Ernest Henry, de Paris; Krug, de Nancy; Sansboeuf, de Paris; Barroyer, commissaire central, Hubert, commandant des pompiers; Milbéo, adjoint, et plusieurs conseillers municipaux de Roubaix; MM. Pennel et Piesvaux, président et directeur de la *Roubaisienne*, tous deux membres de l'*Union*; M. Sayet, secrétaire général du comité d'organisation, les présidents, secrétaires et membres des diverses commissions de la fête fédérale, les membres des divers jurys et du comité de la *Roubaisienne*, etc.

Après le repas, pendant lequel a régné la plus cordiale fraternité, M. Cazalet a prononcé le discours suivant :

Discours de M. Cazalet

« Monsieur le Maire, Messieurs,

» Le spectacle véritablement impressionnant qu'il nous a été donné de voir aujourd'hui est bien fait pour rejouir le cœur des amis de la gymnastique et mettre dans l'âme des membres du Comité de permanence de l'*Union* une légitime fierté.

» En songeant aux premières fêtes fédérales organisées sans le concours des pouvoirs publics et réunissant seulement quelques sociétés, nous constatons aujourd'hui avec une joie intime et profonde combien est grand le chemin parcouru.

» Comment l'Union, Messieurs, a-t-elle pu s'imposer à l'opinion publique et s'affirmer par des résultats aussi éclatants ?

» Comment !

» Parce que, grâce au concours d'hommes animés d'un amour profond pour la Patrie mutilée, elle a eu le désir ardent de former pour l'avenir de vaillants défenseurs au sol natal.

» Beaucoup de ces hommes m'entourent ici, et je suis heureux de leur crier notre reconnaissance, car, avec la généreuse ardeur de leur noble caractère, ils ont mis le meilleur de leur âme dans cette tâche patriotique de la rénovation de la gymnastique.

» Voilà pourquoi nous avons pu, chaque année, constater le succès croissant de nos fêtes fédérales.

» Hier, c'était Alger, demain, ce sera Saint-Etienne, aujourd'hui c'est Roubaix, qui a si grandement fait les choses, qu'à la louange doit se mêler l'admiration.

» Voilà 25 ans que les sociétés de gymnastique de l'*Union* poursuivent leur route; elle n'ont à s'occuper ni des jeux scolaires, ni des compagnies d'adultes, mais j'ai le droit de dire en leur nom et je suis heureux de le faire devant vous tous, mes chers camarades, qu'elles seraient autrement fortes, qu'elles seraient autrement puissantes, si elles avaient profité de l'argent perdu et gaspillé dans les bataillons scolaires, cette fatale erreur d'un patriotique entraînement.

» Oui, s'occupant du corps et de l'âme, essentiellement moralisatrices, préparant à l'armée et à la France une jeunesse forte et disciplinée, nos sociétés de gymnastique ont la conviction profonde d'être, suivant le mot si vrai d'un de nos hommes d'Etat, la « meilleure école du régiment. »

» Enfin, elles ont la prétention de justifier toujours cette parole du général Chanzy, prononcée à la Fête fédérale de Reims, en 1882, et que l'*Union* a pris pour épigraphe « Faites-nous des hommes, nous disait Chanzy, nous en ferons des soldats. »

» Il y a de l'écho en France, quand on prononce le mot de Patrie. Nous le prononçons souvent, ce mot, dans nos sociétés; il se retrouve dans nos devises, il est le premier inscrit sur le drapeau de l'Union.

» Voilà pourquoi nos manifestations trouvent de l'écho dans les cœurs, en entretenant le culte du souvenir, ne font-elles pas espérer un *avenir réparateur* ?

» Je disais tout à l'heure que les organisateurs des premières fêtes fédérales n'avait pas obtenu le patronage des pouvoirs publics, que les temps sont changés !!!

» Pouvons-nous oublier que depuis 1881 le Gouvernement préside nos fêtes annuelles ?! Pouvons-nous oublier que le regretté M. Carnot à Paris, en 1889, à Besançon en 1890, à Limoges en 1891, à Nancy en 1892, c'est-à-dire par quatre fois consécutives, tint à nous prouver combien il nous aimait.

» Pouvons-nous oublier que le premier magistrat de la République, qui présida l'Union avec tant d'autorité en 1881, et qui présida la fête fédérale de Perpignan, nous faisait l'honneur de nous charger, à nous qu'il appelle toujours ses camarades, de vous féliciter, jeunes gens, pour vos efforts constants qui contribuent si bien à l'accomplissement de l'œuvre patriotique du relèvement national.

» Nous devons être fiers, chers camarades, d'encouragements venus de si haut; ce sera certainement répondre au désir intime de vos cœurs de porter moi-même ce toast : A notre grand camarade, à M. Félix Faure, président de la République française!

» La présence demain à cette fête de la gymnastique d'un ministre de la République est encore une preuve de la sollicitude des pouvoirs publics à notre égard.

» Permettez-moi à l'avance de l'en remercier, et dans sa personne, le gouvernement tout entier, et de vous demander en votre nom à tous, de porter la santé de M. l'amiral Besnard, ministre de la marine.

» La présence — permettez-moi de le dire avant de terminer — la présence à notre XXIIIe fête fédérale de ces nombreux camarades belges et suisses nous a comblés de joie.

» Qu'ils acceptent l'expression de nos sentiments de gratitude.

» Cette gratitude s'ajoutera à celle que nous éprouvions déjà, depuis une date tristement mémorable où les nôtres que le sort des armes avait trahis, trouvèrent en Belgique et en Suisse un accueil et des soins fraternels, et c'est en votre nom à tous que je lève mon verre à la Suisse et à la Belgique.

» Et maintenant, Messieurs et chers camarades, il me reste un devoir agréable à remplir. Féliciter encore et toujours le Comité d'organisation et la *Roubaisienne* de leur fête si merveilleusement réussie, et remercier la ville de Roubaix de sa magnifique réception et de sa généreuse hospitalité.

» Nous nous sommes sentis, ici, entourés de tant de sympathie, que nous garderons de notre séjour un souvenir ineffaçable.

» Je le proclame bien haut, au nom du Comité de Permanence, Roubaix a bien mérité de l'Union !

» Aussi, Messieurs et chers camarades, j'associe dans un toast commun ces deux noms qui auront, j'en suis sûr, un écho dans vos cœurs :

» Je bois à Roubaix! Je bois à l'Union !!

La parole a été donnée ensuite à M. le commandant Victor Despatures qui s'est exprimé en ces termes :

Discours de M. Despatures

» Messieurs et Chers Camarades,

» Le comité d'organisation de la XXIIIe fête fédérale est particulièrement heureux d'avoir mérité les félicitations de l'*Union* de France; pendant les douze mois de préparation de la fête nous n'avons trouvé dans le comité de permanence que des encouragements affectueux et des conseils aimables; aussi c'est pour moi un devoir étroit, dans ce banquet de gymnastes, de lui dire notre reconnaissance et de lui exprimer notre gratitude.

» Combien notre tâche a été facilitée, d'ailleurs, par l'accord unanime de tous ceux auxquels nous avons fait appel.

» En est-il un seul qui ait refusé de faire partie de notre comité d'honneur, de notre comité de patronage ? Non. Ce n'était pas possible, car nous étions tous guidés les uns et les autres par cette idée chère à tous Français que nos efforts contribuaient à la grandeur de la Patrie.

» Il est bien permis maintenant au président du comité d'organisation de rendre à César ce qui appartient à César, et de rappeler que c'est à la *Roubaisienne* que revient l'initiative de la XXIIIe fête fédérale, et je crois être l'interprète de tous en levant mon verre au nom du comité d'organisation, en l'honneur du comité d'honneur et du comité de patronage. Je joins à ce toast, les membres de la presse, dont le concours dévoué nous a été si précieux, les membres de la *Roubaisienne*, de ses fondateurs et de ses vaillants gymnastes qui tiendront toujours haut et ferme le drapeau tricolore, cette grande et simple image de la Patrie, vrai symbole de son impérissable grandeur. »

M. Henri Carrette a succédé à M. Despatures. Il s'est fait l'interprète du Conseil municipal et de la population roubaisienne pour remercier des grandes choses accomplies dans la journée. Il a aussi remercié M. Cazalet et le comité organisateur ainsi que toutes les sociétés de gymnastique qui étaient venues prendre part à la fête, en particulier les sociétés étrangères qui, a-t-il dit, par leur présence montraient que l'union fait la force. Il a terminé en levant son verre à la santé de tous ceux qui avaient prêté la main à la fête de dimanche.

Après cette allocution du maire de Roubaix, M. Cazalet a donné la parole à M. Henri Ternynck, dont voici le discours :

Discours de M. Henry Ternynck

« Permettez moi, Messieurs, comme président du Comité de patronage, de remercier le commandant Despatures de l'honneur qu'il nous a fait en portant notre santé.

» En venant prendre notre humble part de dévouement au succès de cette belle fête de gymnastique, nous n'avons fait que remplir notre devoir de Français et de Roubaisien.

» C'est, pour ma part, avec la plus grande joie que je puis constater que pour vous souhaiter la bienvenue, Messieurs les Gymnastes, Roubaix a été unanime; nous avons prouvé que s'il existe des questions sur lesquelles nous nous sommes trouvés divisés, il est un terrain sur lequel nous nous rencontrons toujours, c'est celui qui a pour but la prospérité de notre grande cité.

» Personne de nous, Messieurs, n'oubliera la belle soirée à laquelle nous venons d'assister. Nous avons été récompensés de toutes les difficultés que comporte l'organisation d'une pareille fête, à la vue de l'enthousiasme général qui y a régné.

» Cet enthousiasme, c'est vous, messieurs les membres des sociétés de gymnastique, qui l'avez fait naître : à vous donc toute notre reconnaissance.

» Laissez-moi vous remercier de l'éclat que vous avez apporté par votre présence à notre fête et permettez-moi de boire à vos succès.

» Je bois aux sociétés de gymnastique qui ont répondu à l'appel de Roubaix. »

Plusieurs autres discours ont été prononcés.

M. Cuperus a fait ressortir les bienfaits de la gymnastique pour le peuple et a constaté qu'en cherchant à rendre service à l'ouvrier il avait seul que l'ouvrier l'avait rendu meilleur.

Il a remercié les membres de l'Union des sociétés de gymnastique de France de l'accueil fait aux sociétés belges et en souvenir de la vingt-troisième fête fédérale, il a, au nom de la fédération belge, offert à l'Union, en la personne de son président, une médaille commémorative qui, a-t-il dit, serait une pierre ajoutée à la sympathie mutuelle entre l'Union française et la Fédération belge.

Le président de la Fédération néerlandaise s'est excusé d'être seul présent à la fête fédérale, en raison de la nécessité dans laquelle se trouvait sa fédération d'organiser des fêtes locales pour se maintenir. Il a affirmé la sympathie des sociétés hollandaises pour les sociétés françaises et a exprimé sa vive satisfaction pour le succès obtenu en France par les fêtes fédérales, succès, a-t-il dit, que nous envions.

Prenant ensuite occasion d'un mets compris dans le menu, il a très spirituellement exprimé l'espoir qu'à côté de l'estomac qui avait savouré le saumon à la sauce *hollandaise* il y aurait une place dans le cœur des sociétés françaises pour les sociétés de la Hollande.

M. Flachier, de Saint-Etienne, a engagé les gymnastes présents à venir nombreux, l'an prochain, dans sa ville, où doit avoir lieu la vingt-quatrième fête fédérale.

M. Eugène Paz a bu à la santé de la jeunesse qui s'adonnait aux exercices hygiéniques et réconfortants de gymnastique au lieu de s'abandonner à l'oisiveté et aux plaisirs.

M. Ernest Henri a félicité les organisateurs du banquet d'avoir pris l'initiative de réunir ainsi dans des agapes fraternelles les membres des diverses sociétés qui prenaient part à la fête, au lieu d'organiser un banquet purement officiel.

M. Martin, organisateur de la vingt-quatrième fête fédérale belge, a demandé aux sociétés de venir en plus grand nombre possible, à cette fête qui va avoir lieu dans un mois à Bruxelles.

Enfin M. Chapron, membre du jury, a proposé de boire à la santé des monitreurs en général et en particulier de M. Piesvaux et des membres de la « Roubaisienne. »

A la suite de ce toast un vivat a été chanté et M. Cazalet a levé la séance au cri de : Vive la France !

Il était dix heures et demie.

LES RÉJOUISSANCES

Les réjouissances offertes au public par l'administration municipale sur la place du Fontenoy pendant la journée de dimanche avaient attiré un monde considérable. Vers trois heures, la *Fanfare de Beaurepaire*, dirigé, par M. Denis, est arrivée et a commencé un concert pendant lequel elle a exécuté les meilleurs morceaux de son répertoire.

Les ballons-pilotes

Puis le lancement des ballons-pilotes et de sujets grotesques a commencé à la grande joie des enfants. Ces lancements très bien réussis étaient faits par M. Alfred Laugbin, de Lille, et l'on peut dire qu'il a su par la variété des sujets qu'il a présentés captiver véritablement l'esprit du nombreux public qui prenait grand plaisir à ces sortes d'exhibitions.

C'est un clown, c'est un âne que nous voyons successivement monter, disparaître ou éclater dans l'espace.

Le ballon « Le Rapide »

Mais bientôt l'attention de la foule est attirée tout entière vers le ballon « Le Rapide » dont, le gonflement commencé à deux heures, va bientôt se terminer.

Les engins sont prêts et s'adaptent, des gens de bonne volonté tiennent le filet du ballon et petit à petit celui-ci s'élève et la nacelle est accrochée. A ce moment, le gonflement est terminé et les derniers préparatifs du départ sont faits. M. Ternynck et son fils, âgé de douze ans, qui va faire sa seizième ascension, prennent place dans la nacelle, puis c'est un parent de M. Ternynck, M. Charles Duot. Enfin le fils de M. Ternynck tire le numéro de la tombola dont le lot unique est un voyage en ballon.

Beaucoup, à en juger par l'empressement des jeunes gens, désireraient accomplir le trajet périlleux, mais le sort ne peut en choisir qu'un seul. M. Edmond Delacroix est l'heureux gagnant avec le numéro 887. Quelques-uns demandent à prendre sa place pour 20 francs, mais M. Delacroix refuse.

Bientôt tout est prêt, le moment solennel est arrivé. Debout sur la nacelle, pendant que son fils est dans les cordages, M. Ternynck prononce le traditionnel « lâchez tout ». Le *Rapide* s'élève majestueux dans les airs. La *Fanfare de Beaurepaire* joue la *Marseillaise*, la foule entière pousse des acclamations frénétiques. Il fait un temps magnifique à ce moment. Une légère brise souffle du Nord et promet au ballon qui, d'après les dires de M. Ternynck, se dirige sur Valenciennes, une heureuse traversée.

LA DESCENTE DU BALLON

Une dépêche nous apprend que le *Rapide* est descendu à Rosult, près de Saint-Amand, dans d'excellentes conditions, au milieu d'une chaussée.

LA SOIRÉE
LA FÊTE DE NUIT
SUR LA GRANDE-PLACE

La fête de nuit, organisée sur la Grande-Place et au square Pierre Catteau, a admirablement réussi, et son succès a dépassé tout ce qu'on pouvait attendre.

Dès huit heures et demie, l'aspect de la Grande-Place change de minute en minute, à mesure que les lampions s'allument et que les lampes électriques s'éclairent soudain.

Les guirlandes de ballons forment une illumination du meilleur effet autour du kiosque dont les gracieux contours sont illumnés par des lignes de vive lumière.

A l'Hôtel-de-Ville, les rampes de feu qui courent le long du fronton encadrent d'une façon très heureuse les brillants motifs du milieu.

Les cordons de verres de couleur, suspendus entre les mâts qui entourent la place contribuent puissamment à donner, avec les illuminations particulières, un spectacle absolument féérique.

Pendant toute la soirée la foule des curieux est énorme autour du kiosque où la *Concordia*, une de nos excellentes musiques locales, accompagne par des airs originaux et variés le concours de ballet, les tournois et les poses plastiques exécutés sur le podium.

Le concours de ballet, les tournois, les poses plastiques

La nouveauté de ces différents exercices a attiré un nombre considérable de spectateurs. Nous devons dire de suite que la représentation dans ce cadre merveilleux a été suivie avec un très grand intérêt.

Les gymnastes qui, tour à tour, exécutent les numéros si attrayants du programme, montrent une agilité, une souplesse, une correction vraiment remarquables.

Ils dansent admirablement les ballets les plus difficiles et les plus compliqués.

Les costumes coquets des exécutants ajoutent encore à la beauté de l'ensemble.

La Populaire, de Gand, *l'Ancienne*, de Roubaix, l'*Alsacienne Lorraine*, d'Elbeuf, la *Courtraisienne*, pour ne citer que quelques groupes, se font remarquer par une exécution parfaite des poses plastiques.

Les gymnastes de l'*Audenaardsch Turnkring* sont absolument remarquables dans leurs imitations de luttes anciennes.

Le public, qui grossit toujours autour de l'estrade, manifeste le plaisir que lui procure ce beau spectacle par des applaudissements répétés.

Les exercices se prolongent jusqu'à une heure avancée de la nuit et quand le dernier numéro est terminé, la foule se retire lentement, comme à regret.

AU SQUARE PIERRE CATTEAU

Bien avant l'heure fixée pour le concert, le magnifique jardin est déjà rempli par une foule énorme, attirée par la beauté des illuminations et le plaisir d'entendre la *Grande-Harmonie*, dont les exécutions impeccables sont toujours si goûtées.

Les allées du square, éclairées *a giorno*, présentaient dans le cadre pittoresque des parterres et des bosquets un superbe coup d'œil.

Le concert a commencé à neuf heures et demie. Nous ne nous étendrons pas sur les morceaux exécutés par notre excellente musique municipale. Les bravos du public ont bien prouvé combien était appréciée la savante direction de M. Koszul et le grand talent des musiciens.

Pendant l'audition de nombreuses fusées multicolores ont été tirées et plusieurs embrasement du jardin ont obtenu un légitime succès.

LES ILLUMINATIONS

En dehors de la grande Place et du square Pierre Catteau, plusieurs rues avaient des illuminations particulièrement réussies. Il faut mentionner la rue de la Gare et une partie de la Grande-Rue dont la décoration était vraiment splendide.

Dans toute la ville un grand nombre de maisons particulières étaient ornées de cordons de lumière et de lanternes vénitiennes produisant le meilleur effet.

Les sous-officiers français à l'arrivée de l'amiral Besnard

On nous prie d'insérer la note suivante :

« La commission des Sous-Officiers français de Roubaix a l'honneur d'inviter tous les sociétaires à assister à la réception à la gare, de M. l'amiral Besnard, ministre de la marine et représentant du gouvernement à la Fête fédérale de gymnastique.

» Réunion, au café Dilatire, à onze heures du matin.

» La commission à la certitude que tous les sous-officiers français se feront un devoir de rendre hommage au chef éminent de la marine française. »

Un banquet offert à la « Gauloise » de Tunis

On nous adresse la communication suivante :

« Samedi soir, à 7 heures 1/2, M. Edouard Prouvost, un de nos grands propriétaires tunisiens, réunissait à l'Hôtel Bertrand les membres de la société de gymnastique *la Gauloise*, de Tunis, en un banquet auquel assistaient également un certain nombre de Roubaisiens, notamment du monde industriel et de la gymnastique.

» Le comité d'organisation de la XXIIIe fête fédérale était représenté par MM. A. Pécher et A. Dupont.

» La plus grande cordialité et la plus franche gaîté n'ont cessé de régner pendant toute la durée de cette réunion qui présentait en même temps le caractère empreint du plus touchant patriotisme.

» Au dessert, M. Edouard Prouvost a porté la santé des gymnastes tunisiens. Il a dit combien il était heureux de recevoir leur belle société, et particulièrement complimenté le président, M. Martin, pour l'œuvre noble et généreuse qu'il a entreprise en groupant ainsi des jeunes Français et des fils de familles tunisiennes afin d'en faire des hommes forts et vigoureux et de travailler à l'union plus intime, si c'est possible, de la colonie à la métropole. Il a souhaité à M. Martin que ses efforts soient couronnés de succès et proposé de boire aux membres de la *Gauloise* et à la Tunisie française.

» Le président de la *Gauloise*, en termes émus et excellents, a remercié M. E. Prouvost de l'accueil sympathique fait à sa société et a dit combien il en était touché et qu'il emporterait le plus charmant souvenir de son séjour dans notre hospitalière cité.

» Divers vivats ont alors été chantés par les Roubaisiens à la société de Tunis qui a répondu par des bans chaleureux.

» Puis M. Léon Petit a soulevé l'enthousiasme des convives par la composition suivante :

TOAST AUX TUNISIENS

Lorsque quittant du Nord la nature engourdie,
Vous verrez de Tunis l'atmosphère attiédie
Le ciel bleu de son bel azur,
Et que vous conterez au sein de la famille,
Combien entre ses sœurs Roubaix en France brille
D'un éclat plus noble et plus pur !

Vous direz, vous, colons des terres tunisiennes,
Que l'heure est loin pour nous où les hordes prussiennes
Pourraient envahir nos coteaux,
Que poitrines d'enfants contiennent des cœurs d'homme
Et que tous sont vaillants, et que tous sont, en somme,
Prêts à marcher sous nos drapeaux.

Vous direz qu'à l'appel du clairon sont venues
Sur le champ des travaux les troupes étendues
Des gymnastes aux bras nerveux,
Et que les fils de France en travaillant pour elle
Voulaient la rendre encore et plus forte et plus belle
Et qu'ils étaient des valeureux !

Vous leur direz l'espoir des provinces perdues,
La jeunesse qui va sur les routes ardues
Préparer de futurs soldats :
Ce gland devenu mûr demain sera le chêne !
Dans les jeux d'aujourd'hui la victoire prochaine,
Germains ! est écrite là-bas. »

» Plusieurs toasts très applaudis ont alors été portés par MM. Amédée Prouvost fils et Bollète.

» M. Dupont a pris la parole au nom du comité d'organisation pour dire combien on était heureux à Roubaix de posséder la société de Tunis, de ce pays au cœur d'or, qu'il lui a été donné de voir et d'apprécier. Il a dit que tous ses vœux étaient pour le succès de la *Gauloise* dans le concours fédéral qui s'ouvrait, qu'il espérait qu'elle se *couvrirait de lauriers et qu'il serait heureux d'y applaudir.*

» M. Pécher a clôturé la série des discours en se faisant l'interprète des Roubaisiens qui avaient été l'objet de la gracieuse invitation de M. Edouard Prouvost. Il a remercié et félicité l'aimable amphitryon de la généreuse et haute pensée qui l'avait inspiré en voulant réunir quelques anciens gymnastes de Roubaix avec leurs camarades de Tunis.

» Il a dit qu'au point de vue gymnastique il était particulièrement sensible à cette attention et qu'il en sentait d'autant plus le prix que le but éminemment patriotique des sociétés de gymnastique, qui travaillent au relèvement national, n'avait pas toujours été compris; il a ajouté qu'il considérait que c'est un grand pas dans la marche en avant de l'œuvre, chaque fois que celle-ci recevait un témoignage de sympathie, un appui moral de la valeur de celui que M. Edouard Prouvost avait donné en félant les gymnastes de Tunis et en y associant ceux de Roubaix.

» Des chants et des récits patriotiques ont terminé cette fête dont Tunisiens et Roubaisiens conserveront certainement le meilleur souvenir. »

UNE CATASTROPHE
DANS L'ISÈRE

Une épouvantable trombe d'eau. — Dix millions de dégâts. — Nombreuses usines et maisons détruites. — Plusieurs victimes.

Voiron, 6 juin. — Hier soir, à dix heures, une terrible trombe d'eau s'est abattue sur Voiron et les environs. En quelques instants, la petite rivière La Morge, peu large mais assez profonde, qui actionne sur son parcours de nombreuses usines, notamment en aval de Voiron, est sortie de son lit, a rompu les digues et tout ravagé, emportant des maisons, des usines et la plupart des ponts depuis Saint-Aupré jusqu'à Moirans.

En un laps de temps fort court, d'énormes dégâts ont jeté l'épouvante parmi la population, qui a été affolée par ce fait que la trombe a tordu les conduites de gaz et que la ville de Voiron a été subitement plongée dans l'obscurité. L'eau est montée à sept ou huit mètres au-dessus du lit habituel.

Le train de Valence qui, au moment de la catastrophe, se trouvait entre les deux passages à niveau de Moirans, est resté en détresse, la voie étant sous l'eau et coupée.

La trombe, tombée de la côte du village de Saint-Etienne-de-Crossey, a transformé en torrents tous les ruisseaux aboutissant à La Morge. Une autre trombe s'est également abattue, à peu près à la même heure, sur le village de Laus. A Miribel, commune située à la naissance de la Morge, une épouvantable trombe d'eau a anéanti les récoltes, emporté les ponts et saccagé plusieurs maisons.

LES DÉGÂTS

Ils sont énormes, incalculables. On parle de dix millions. L'aspect de Voiron est aujourd'hui lamentable. Tous les immeubles situés sur les deux rives sont détériorés; plusieurs se sont effondrés; sur quatre ponts, un seul a résisté, les autres ont disparu. Dans les faubourgs, on voit des maisons et des usines coupées par le milieu; dans la Grand'Rue, tous les rez-de-chaussée sont envahis par les eaux.

L'usine de tissage de soieries Brun a été complètement enlevée; la fabrique de toiles de Castelbon est démolie et des pièces de toile sont éparses sur une étendue de plusieurs kilomètres. La papeterie Guerimand est endommagée. Sur la place, la maison Fiore, située à côté d'un pont enlevé, a été coupée en deux et les marchandises ont été emportées par le torrent. Le bazar Brun a été également emporté en partie.

Plus loin, toutes les fabriques de soieries, de papiers, de registres ont subi des pertes énormes. Le perron de l'église a disparu et l'édifice menace de s'écrouler; les arbres de l'avenue Sermorens sont déracinés. Dans les rues adjacentes, on trouve des rouleaux de soie, des voitures, des arbres, des métiers, des meubles, des débris de toute espèce enfouis dans la vase.

L'aspect est terrifiant.

A huit et dix kilomètres en amont et en aval de Voiron, ce ne sont que des ruines. La plus grande partie des quais ont été démolis. Plusieurs industriels subissent, pour leur part, de 4 à 500 mille francs de dégâts par tête.

Une foule nombreuse circule, atterrée et se lamentant.

Quatre mille ouvriers et ouvrières vont rester longtemps sans travail; le désespoir de ces malheureux est navrant.

En somme, il est fort peu de maisons qui n'aient pas souffert; la catastrophe dépasse tout ce qu'on peut imaginer et la rapidité avec laquelle elle s'est produite terrifie la population. C'est la misère pour de nombreuses familles.

LES VICTIMES

A l'heure actuelle, on n'est pas encore fixé sur le chiffre des victimes. Mais on le croit peu important et on s'étonne qu'il n'y ait pas eu un grand nombre de morts, si on réfléchit à la gravité des pertes matérielles et à la soudaineté de la catastrophe.

Quelques habitants racontent qu'ils ont vu plusieurs cadavres emportés par le torrent. Jusqu'ici on ne signale officiellement que deux victimes. L'une est Mlle Callet, âgée de 37 ans, tuée à Paviot dans l'éboulement de sa maison; l'autre, un enfant de 8 ans, est mort à Miribel, d'une façon analogue. Son père a failli être écrasé par les décombres, on l'a relevé blessé. Mais il paraît malheureusement certain que plusieurs personnes ont péri.

LES SECOURS

Après la chute de la trombe, la population de Voiron, le premier moment d'épouvante passé, a porté secours aux sinistrés, malgré l'obscurité causée par la rupture des conduites de gaz. On a allumé des torches et, pendant toute la nuit, on s'est porté sur tous les points les plus menacés.

C'est grâce à la rapidité des secours et au sang-froid d'un grand nombre d'habitants qu'on n'a pas à déplorer un plus grand nombre de victimes.

Aujourd'hui, toutes les autorités sont sur les lieux. Le préfet, le commandant et le capitaine de gendarmerie sont arrivés de Grenoble, ainsi que des compagnies de pontonniers, qui procèdent au déblaiement et à des travaux d'endiguement pour protéger les immeubles menacant de s'écrouler.

A Saint-Bruno, on consolide l'église, qui est très endommagée.

Ce matin, La Morge est rentrée dans son lit et on a pu rétablir la circulation des trains à Moirans. On cherche à sauver les papiers du bureau de poste de Moirans, qui est submergé. Tous les trains allant à Grenoble subissent des retards considérables. L'aspect de cette région désolée est épouvantable.

Voiron, 6 juin. — On vient de découvrir le cadavre d'une femme âgée d'environ quarante-cinq ans. On ne connaît toujours pas le nombre des victimes.

On continue le déblaiement. C'est par des arbres, des pièces de bois et des blocs de pierre que la plupart des magasins ont été enfoncés.

Les salons de coiffure Borderiat, les usines Jourdan et Blanchet, outre celles que nous avons déjà nommées, ont été détruits.

Paris, 6 juin. — Voici de nouveaux détails sur la catastrophe de Voiron :

Toute la vallée de la Morge de Voiron à Moirans est couverte d'eau. Le cours de la rivière présente un aspect lamentable.

De nombreuses usines ont été envahies par les eaux et en particulier les fabriques de soie Porinay, Pernozel ont en leur rez-de-chaussée complètement inondé.

Les dégâts, tant pour les papiers que pour les métiers et les pièces de soie, sont considérables.

A Moirans le Parc de la Motte est détruit, les eaux commencent à s'écouler lentement.

Toute la vallée est désolée. De nombreuses maisons, notamment à Moirans, sont plus d'un mètre d'eau.

On signale la disparition d'une famille de six personnes.

Grenoble, 6 juin. — Une trombe d'eau s'est abattue également la nuit dernière sur les cantons de Sassenage et Villard-de-Laus, transformant les ruisseaux en torrents.

LE CONGRÈS
DE LA « LIGUE DEMOCRATIQUE BELGE »

(De notre envoyé spécial. Par voie télégraphique)

Première journée

Louvain, 6 juin. — Aujourd'hui a eu lieu à Louvain le 6e Congrès de la Ligue démocratique belge, fondé en 1891 dans ce même local de la Gilde des métiers et négoces où a eu lieu, à onze heures, l'assemblée d'ouverture.

Celle-ci avait été précédée d'une messe célébrée avec grande solennité en la vieille collégiale et à l'issue de laquelle les sociétés catholiques de la ville étaient venues, avec leurs magnifiques étendards, attendre les congressistes et les avait conduits au local.

Ici, la grande salle des fêtes est remplie. Au bureau on remarque MM. le député Helleputte, président de la Gilde des métiers et négoces, et qui fut le premier président de la Ligue démocratique, M. Arthur Verhaeghen, le président actuel, M. le duc d'Ursel, sénateur et président du Conseil supérieur de l'industrie et du Travail, Mgr Cartuyvels, vice-recteur de l'Université, MM. Mabille, Michel Levie, etc.

Dans l'assistance notons, à côté de députés élus comme démocrates-chrétiens, tels que MM. Renkin, Daens et Janssens, des députés et sénateurs qui ne se sont jamais réclamés directement du titre de démocrates, MM. de Trooz et de Neef, représentants de Louvain; M. Roberti, sénateur de Louvain; MM. Hoyois, représentant de Tournai; de Lalieux, représentant de Nivelles, etc., De nombreux prêtres et religieux, des professeurs de l'Université sont également présents.

M. Helleputte prononce l'allocution de bienvenue. Il y rappelle la fondation de la ligue, dans cette même salle, il y a huit ans; il signale les progrès et s'élève contre ceux qui voient en elle une menace pour l'union du parti catholique.

C'est le thème que reprend M. Verhaeghen. Il en est, dit-il, qui demandent à la Ligue démocratique de disparaître, dans l'intérêt de l'unité du parti. Demande-t-on de se suicider à une Ligue qui compte dans son sein 400 sociétés et 90.000 membres ?

L'orateur justifie ensuite l'existence de la Ligue, et proteste à son tour qu'elle ne veut pas de division dans le parti catholique.

S'il est, dit-il, dans nos rangs des hommes qui prêchent la lutte des classes et semblent guidés surtout par l'ambition et l'envie, qu'ils s'en aillent, car leur conduite est contraire aux enseignements du St-Père.

Mais qu'on ne nous confonde pas avec eux. Nous avons prouvé notre désir d'union en entamant avec la Fédération des Cercles et Associations catholiques des négociations qui, nous en avons le ferme espoir, aboutiront.

La Ligue démocratique est la continuation de la Fédération des œuvres ouvrières catholiques qui exista pendant tant d'années sans soulever aucune objection. Après la révision, il a bien fallu que cette Fédération étendît son action au terrain politique. Ainsi s'explique l'action de la Ligue démocratique.

Certes, nous poursuivons l'amélioration matérielle du sort de l'ouvrier. Mais nous ne voulons sacrifier à cet objet rien de la part qui est faite dans le programme catholique à la religion. Nous sommes et resterons profondément dévoués à l'Eglise et soumis aux enseignements de son chef.

Comme pour donner témoignage immédiatement de la vérité de cette affirmation, la Ligue vote par acclamation une adresse qui sera envoyée au Pape et une adresse qui sera remise tantôt au prince Albert.

M. Verhaeghen donne lecture de lettres d'excuses fort sympathiques de MM. Nyssens, ministre de l'Industrie et du travail, et de M. Schollaert, ministre de l'Intérieur, l'un des fondateurs de la Gilde des métiers et négoces de Louvain.

M. Ceulemans, doyen de Louvain, représentant à la réunion le cardinal-archevêque de Malines, apporte au congrès les félicitations du haut prélat. Son Eminence, dit-il, loue l'esprit qui anime la ligue et le noble but de ses efforts. M. Ceulemans termine en rappelant les récentes paroles de l'archevêque recommandant aux catholiques d'écarter les divisions.

M. le duc d'Ursel prononce un discours où il fait d'abord ressortir que « si le parti catholique, avec sa formation nouvelle, son recrutement nouveau, ne prend pas la tête du mouvement social, il sera abandonné et c'est par d'autres que seront fixées les règles qui régiront le monde politique nouveau. » Le duc d'Ursel insiste ensuite sur la nécessité des unions professionnelles : dans celles-ci la législation sociale n'aura jamais sa pleine efficacité.

On entend encore de courtes allocutions de M. Van Ryswyck, au nom des catholiques néerlandais, et de M. Vandermottem, au nom des Gantois.

La séance est levée à 2 heures.

Les sections

A trois heures se réunissent les sections. Il y en a deux. La première s'occupe des principales questions que soulève le projet de loi sur les unions professionnelles qui est à l'ordre du jour de la Chambre. La seconde traite les questions relatives à l'organisation des unions professionnelles.

A la première section se produit notamment une intéressante discussion sur la question de savoir s'il est nécessaire que la ligue réclame la personnification civile pour toutes les unions professionnelles, aussi bien pour celles formées au sein des professions libérales parmi les « intellectuels » que pour celles formées parmi les gens de métiers. Il y a, on le sait, divergence à ce sujet entre le gouvernement et la section centrale de la Chambre.

M. Hanotiaux, avocat à Ecaussines, soutient qu'il est inutile que la Ligue réclame l'extension de la personnification civile à toutes les unions. Il en donne une raison d'opportunité. Cette extension complique beaucoup la question des unions professionnelles et risque de retarder le vote du projet de loi réclamé très vivement par les ouvriers.

M. Dechamps, rédacteur au *XXe Siècle*, combat cet avis, prétendant notamment que M. Hanotiaux exagère les difficultés que rencontre le projet.

D'assez nombreux orateurs prennent part à la discussion.

Finalement une résolution proposée par M. Helleputte met tout le monde d'accord. Elle demande : 1) que la Chambre vote, *dans cette session*, encore un projet accordant la personnification civile aux unions professionnelles formées dans le commerce, l'agriculture et l'industrie. 2) Qu'en ce qui concerne l'extension de la personnification aux unions formées au sein des professions libérales, on s'en réfère pour la solution de cette question à l'avis qu'exprimeront les intéressés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 5 juin 1897

Présidence de M. Henri Brisson, président

La séance est ouverte à deux heures vingt.

Le naufrage du « Vaillant »

A l'unanimité de 489 voix la Chambre adopte un projet tendant à ouvrir au ministère de la marine un crédit de 300.000 francs pour venir en aide aux victimes du naufrage du *Vaillant*, de la *Mésange*, du *Saint-Pierre* et de l'*Anna*.

La filature de la soie

La Chambre adopte le projet tendant à la prorogation jusqu'au 31 mai 1898 de la loi du 13 janvier 1892, en ce qui concerne les primes à la filature de la soie et la proposition de MM. Fernand de Ramel et Ducos relative aux encouragements à donner à la sériciculture et à la filature.

La grève de la Grand'Combe

MM. Méline, Lebon, Turrel, l'amiral Besnard, le général Billot, Darlan, Barthou et Boucher sont au banc des ministres.

M. Basly a la parole pour développer son interpellation.

La grève actuelle, dit-il, eût été évitée si la Compagnie avait tenu ses engagements. Les ouvriers, eux, ont tout fait pour éviter cette grève. La Compagnie aurait dû se résoudre à un roulement.

Le directeur, M. Griffon, maire et conseiller général, était candidat à la députation. Il dut choisir entre sa candidature et sa situation de directeur; il opta pour celle-ci et conserva une vive rancune contre les travailleurs. A présent que ceux ci ne se laissent plus conduire comme des moutons, on les jette sur le pavé.

M. Jaurès. — Très bien !

M. Basly. — Le gouvernement, qui était intervenu en octobre pour faire la paix, laisse maintenant faire la guerre ; il est ce pour céder aux injonctions du *Temps* et des *Débats* ?

Sur les mille ouvriers congédiés, plus de la moitié ont fait huit à dix ans de service. On a violé leurs droits; ce sont, en effet, les ouvriers seuls qui alimentent la caisse des retraites. Les sommes que la Compagnie leur donne, quand elle les renvoie, ne sont que la restitution d'une partie de ce qu'ils ont versé. Pendant vingt ans, la compagnie s'est servie de l'argent des ouvriers pour construire des églises et des chapelles. (Bruit.)

M. Faberot. — L'église de la Grand'Combe a été bâtie avec l